

## **La Chambre d'agriculture de Haute-Loire Recrute UN(E) CONSEILLER(E) D'ENTREPRISE AGRICOLE REGLEMENTAIRE sur BRIOUDE**

### **LE POSTE**

Le conseiller d'entreprise réglementaire aide les agriculteurs à respecter les réglementations sous forme de prestations de conseil. Il connaît les obligations (réglementations environnementales, conditionnalité des aides...) pour accompagner les agriculteurs à la tenue de leurs documents, par l'intermédiaire du logiciel MesParcelles. Il aide aux dossiers de demande d'aides PAC et aides agricoles diverses.

### **LES MISSIONS**

Vous travaillerez au sein d'une équipe de conseillers :

- Suivi d'un portefeuille d'agriculteurs pour les déclarations PAC, saisie des documents réglementaires (cahier d'épandage, registre phytosanitaire, plan prévisionnel de fertilisation, plan d'épandage etc.)
- Suivi d'un portefeuille d'abonnés au logiciel Mes Parcelles
- Aide à la saisie de demandes d'aides diverses (PAC, aides Région AURA etc.) et dossiers de demande d'autorisation d'exploiter
- Promotion des services et conseils proposés par la Chambre d'agriculture.

### **LES CONDITIONS D'EMPLOI**

- CDI avec période d'essai
- Temps plein (39h/semaine, avec 19 jours de RTT et 28 jours de congés)
- Résidence administrative : **BRIOUDE**
- Nombreux déplacements sur le secteur et sur le département.
- Rémunération sur 13 mois selon la grille de la Convention Collective de la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire et expérience.
- Véhicule de service, ordinateur portable et smartphone, mutuelle, télétravail (jusqu'à 30 jours/an).
- Possibilité d'évolution professionnelle au sein de la Chambre d'Agriculture

### **LE PROFIL LES COMPETENCES**

- Goût et aptitudes en informatique (TéléPAC, saisie et gestion de données...)
- Bon relationnel, motivation pour le travail auprès d'un public d'agriculteurs
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur et autonomie
- Niveau BTS minimum, cursus agricole souhaité
- Connaissance du milieu agricole
- Débutant accepté

### **LES CONTACTS**

Les CV et candidatures sont à adresser avant le **15 septembre 2023** à :

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire

B.P. 20343 – 16, Bd Bertrand – 43012 LE PUY EN VELAY Cedex

Tél : 04.71.07.21.00 ou [arobin@haute-loire.chambagri.fr](mailto:arobin@haute-loire.chambagri.fr)

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> novembre 2023